

La Chine a subi et continue à subir une transformation économique considérable. Les taux de croissance annuels dépassent 12 p. 100 et, dans le sud de la Chine, ils atteignent le niveau impressionnant de 20 p. 100.

Nous devons maintenant prendre les mesures nécessaires pour établir un partenariat économique avec la Chine qui soit source d'emplois et de prospérité au Canada et qui avantage également les Chinois.

Sous le gouvernement précédent, pendant les quatre années qui ont suivi les événements de la place Tian An Men, le commerce avec ce pays a augmenté de 50 p. 100. Sous le gouvernement actuel, il continue à augmenter. La seule différence réside dans le fait que nous n'essayons pas de le cacher. Le blé a constitué notre plus grande exportation vers la Chine. Ce commerce est avantageux non seulement pour nous, mais aussi pour notre partenaire et son immense population. Cependant nos exportations se développent maintenant dans d'autres secteurs qui offrent une gamme étendue de débouchés aux sociétés canadiennes dans tout le pays. Les compétences reconnues du Canada dans les domaines des télécommunications, de l'énergie électrique, du pétrole et du gaz, des transports et de l'agriculture sont parfaitement adaptées aux énormes besoins de développement économique de la Chine.

Le gouvernement reconnaît que les relations politiques de haut niveau sont et continueront d'être un élément important pour ouvrir les portes aux sociétés canadiennes et pour faire connaître nos capacités aux dirigeants chinois. C'est la raison pour laquelle nous verrons cette année de nombreuses visites officielles entre nos deux pays, qui aboutiront en novembre au voyage du premier ministre en Chine.

C'est parce que le Canada croit fermement à un climat de commerce international fondé sur des règles acceptées et prévisibles que nous appuyons énergiquement l'entrée de la Chine dans la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais cette adhésion implique des devoirs, pas seulement des avantages. L'OMC imposera des normes et des codes de conduite que la Chine devra respecter au même titre que n'importe quel autre membre.

Nous estimons qu'il serait stérile de ne vouloir commercer avec ce pays que s'il respecte les droits de la personne. La décision prise par Washington, la semaine dernière, de renouveler à la Chine son statut de nation la plus favorisée montre bien que le gouvernement américain est parvenu à la même conclusion.

Développement durable

Le développement durable est le deuxième pilier sur lequel est fondée notre relation avec la Chine. Les Canadiennes et les